



Ceinture Bleue de Biodiversité du Pacifique

Territoires ciblés : Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Pitcairn, Wallis & Futuna

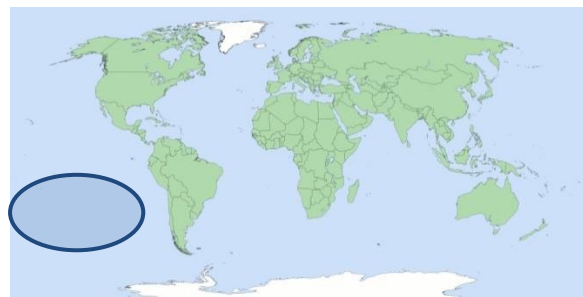
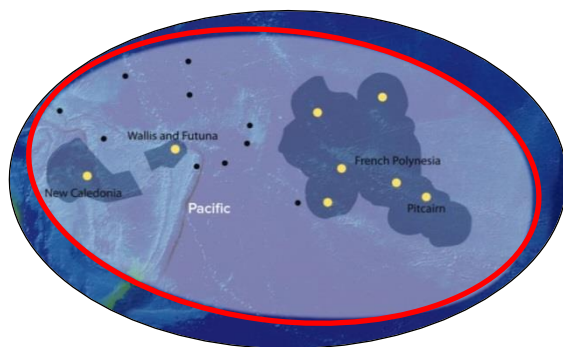
Budget total du projet : 440 997 Euros

Montant des subventions provenant du programme BEST 2.0 : 399 897 Euros

Durée : Mai 2016 – Novembre 2018 (31 mois)

Organisation pilote : Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

Organisation partenaire : Agence des Aires Marines Protégées (AAMP)



Contexte :

Les océans sont essentiels pour le développement durable, la santé et le bien-être de la planète. Ils sont une source importante de produits et de moyens de subsistance, de loisirs et de culture. De plus, ils fournissent une multitude de services écosystémiques qui sont non seulement essentiels pour le bon fonctionnement de la planète, mais aussi pour assurer une croissance économique durable et le bien-être social des communautés locales. Les Océans font face à des menaces croissantes, notamment la surpêche, le changement climatique, la pollution et la destruction des habitats, qui causent une perte sans précédent de la biodiversité et entravent les efforts pour atteindre un développement durable.

Comme pour les autres États insulaires du Pacifique, les Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM) du Pacifique font face à d'énormes défis dans la réalisation de leurs aspirations en matière de développement durable. Leurs principaux défis sont la disponibilité limitée de ressources et la faible

capacité de gestion et de conservation des écosystèmes marins et de leur biodiversité, le manque de réseaux écologiques de zones protégées et gérées à des échelles nationales et régionales, pour les espèces qui migrent ou dépendent de la connectivité, ainsi qu'un degré d'intégration restreint entre les PTOM du Pacifique et les pays voisins insulaires pour la conservation des écosystèmes marins et de la biodiversité régionale.

Description du projet :

Ce projet est conçu pour procurer aux Territoires insulaires du Pacifique des actions concrètes afin de les aider à obtenir des résultats tangibles à l'égard des objectifs marins 6,10 et 11 d'Aichi, respectivement pour la pêche durable, la bonne santé des récifs coralliens et pour la conservation de 10% des zones marines. En effet, les territoires européens ont des obligations de rapport sur les objectifs d'Aichi à leurs Etats signataires.



Le projet mettra en œuvre des actions nationales et territoriales concrètes à l'appui des initiatives locales, pour favoriser la coopération transfrontalière et atteindre un plus haut niveau d'intégration dans la gestion des océans et la conservation de la biodiversité parmi les membres du PROE.

Le projet abordera les défis mis en évidence par les PTOM du Pacifique comme limitant leur capacité à gérer leur environnement marin de façon durable. Il comprend trois composantes interdépendantes.

1. Aider les gouvernements territoriaux et les intervenants à élaborer des approches stratégiques pour l'établissement et la gestion des aires marines protégées (AMP), qu'elles soient grandes ou petites, en utilisant des méthodes qui sont appropriées et réalisables pour une variété de petits États insulaires isolés. Le projet permettra également d'établir un réseau entre les gestionnaires d'AMP du Pacifique pour faciliter le partage de leurs expériences et de leurs approches.
2. Développer une synthèse et des lignes directrices appropriées, pour les gestionnaires des petites et grandes AMP, sur les technologies de surveillance et leurs approches ainsi que sur leur application, leur coût et leur adéquation à différentes AMP et aux capacités locales.
3. Développer de meilleures pratiques dans l'écotourisme et la création de sentiers pédagogiques sous-marins / côtiers pour promouvoir un engagement plus large dans la conservation de la biodiversité et soutenir le développement des industries de l'écotourisme durable.

Résultats escomptés :

- Amélioration des connaissances dans les PTOM du Pacifique sur les méthodologies appropriées pour la planification et la gestion des petites et grandes AMP.
- Amélioration des connaissances dans les PTOM du Pacifique sur les différentes approches appropriées de surveillance et de suivi des AMP et mise à disposition de directives techniques et méthodologiques de mise en œuvre.
- Amélioration de la connaissance et de l'application de bonnes pratiques en matière d'écotourisme, notamment dans l'utilisation et la gestion des sentiers pédagogiques côtiers et sous-marins.

CONTACT

M. Warren Lee Long

Le Secrétariat du Programme régional océanique de l'environnement (PROE)

warrenl@sprep.org

